

AVIS PUBLIC

NOUVEAU RÈGLEMENT EN VIGUEUR

Par la présente, les citoyens sont informés qu'à la séance ordinaire du 20 janvier 2026, le Conseil municipal a adopté le règlement :

RÈGLEMENT NUMÉRO TX-504 VISANT À FIXER LE TAUX DE TAXE MUNICIPALE ET LES CONDITIONS DE PERCEPTION ET DE TARIFICATION DE L'EXERCICE 2026

Ce nouveau règlement vise à définir les différents taux de taxation à imposer aux citoyens selon les secteurs et les services, conformément au budget adopté en séance extraordinaire le 9 décembre 2025, pour l'année 2026. Il comprend, non limitativement, des dispositions sur les objets suivants :

- Répartition de la taxe foncière générale;
- Tarification pour les ordures ménagères et la collecte sélective;
- Tarification pour la contribution au fonds d'immobilisations du service de sécurité incendie;
- Taxe applicable pour les services d'entretien et le remboursement des infrastructures municipales pour les bâtiments municipaux;
- Tarification pour les services d'exploitation et d'entretien des infrastructures pour l'alimentation en eau potable et l'assainissement des eaux usées selon les secteurs desservis;
- Taxes foncières spéciales pour les dettes imputables aux secteurs;
- Échéance des paiements et paiements par versement;
- Contribution au fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques.

Ce règlement abroge tout autre règlement, partie de règlement ou résolution similaire au présent règlement

Le règlement entre en vigueur à compter de la date de publication de cet avis public et peut être consulté sur rendez-vous au bureau de la municipalité au 91 rue Principale à Saint-Jacques-le-Mineur.

Donné à Saint-Jacques-le-Mineur, ce 26^e jour du mois de janvier 2025.

Je, soussignée, Isabelle Arcoite, directrice générale et greffière-trésorière certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des endroits désignés par la municipalité entre 8h00 et 22h00 en ce jour.



Isabelle Arcoite
Directrice générale et greffière-trésorière